



RIGPA

## Charte Éthique de Rigpa

### Introduction

Le sangha de Rigpa est une communauté internationale suivant la tradition du bouddhisme tibétain. Ensemble, nous nous appliquons à étudier, pratiquer et incarner des principes de paix, de compassion et de sagesse, tels que le Bouddha les a enseignés et qu'ils ont été transmis jusqu'à nous par de nombreux grands maîtres du passé ou contemporains.

Des conseils très complets concernant la conduite éthique sont déjà présents au sein des enseignements du Bouddha. Ici, nous résumons certains points clés tout en donnant des directives pour clarifier ce qui est attendu de tous ceux qui participent à des événements ou activités à Rigpa. Toute personne qui exerce une activité au sein de Rigpa a la responsabilité de se comporter en accord avec les lois du pays et les valeurs de cette *Charte Éthique* de Rigpa.

La Charte Éthique établit des valeurs et critères de comportement. Elle sera ainsi une base pour l'éducation et la formation. Elle invite aussi à engager une réflexion sur nos comportements à la lumière des critères éthiques contemporains, qu'ils soient laïques ou bouddhistes. Elle définit dans un langage courant les comportements inacceptables et établit une procédure simple pour faire part de transgressions de comportement ou résoudre des doléances.

Pendant plusieurs mois, toute la communauté internationale de Rigpa a participé à une série d'ateliers et de discussions, et a eu l'opportunité de donner son avis. Cette contribution a été incluse dans un ensemble de *Valeurs partagées et Lignes directrices de la Communauté de Rigpa*, enracinées au sein de la sagesse et de la compassion du chemin bouddhiste, en complément de la Charte Éthique.

Les personnes ayant, à Rigpa, un rôle de direction ou de représentation, doivent signer la Charte Éthique et participer à une formation régulière sur les comportements éthiques, leurs transgressions, la réception de plaintes et le suivi des doléances.

Avec la Charte Éthique, une procédure de doléances, facile à appliquer, a été développée. Elle comprend différentes options pour résoudre les conflits, recueillir des plaintes formelles et faire des recommandations auprès des Conseils<sup>1</sup> et équipes nationales en cas d'inconduites. Des Comités Nationaux seront mis en place au sein de Rigpa afin d'aider aux résolutions des doléances ou faire des enquêtes sur les transgressions de la Charte. L'arbitrage final sera donné à un Comité International constitué de membres extérieurs à Rigpa, nommés par des maîtres bouddhistes renommés.

Rigpa s'engage à créer une culture où chacun puisse se sentir en confiance, donner son avis librement, exprimer ses préoccupations et signaler des comportements non éthiques.

La Charte et les Valeurs partagées et Lignes directrices ont été adoptées par tous les Conseils des organisations Rigpa et seront réactualisées régulièrement.

---

1

Le terme « Conseils » se rapporte aux Conseils d'Administration ou Conseil de Fondation que l'on rencontre dans les pays francophones.

# La Charte Éthique

Rigpa est une communauté internationale qui suit la tradition bouddhiste tibétaine. Notre vœu est de créer un environnement sûr pour l'étude et la pratique des enseignements bouddhistes, un environnement au sein duquel nous avons un sentiment de responsabilité du bien-être et du chemin spirituel des uns et des autres.

Quel que soit son rôle ou sa participation dans toute activité associée à Rigpa, chacun est responsable de sa conduite, qui doit être en accord avec les lois du pays et les comportements éthiques définis dans ce document.

**Pour prendre soin des autres, de notre communauté et de nous-même, nous nous engageons à :**

- Agir d'une manière bonne, aimante et sans jugement ;
- Être conscient de nos actions et de la façon dont elles pourraient affecter autrui ;
- Agir d'une façon ni agressive ni intimidante. Toutes formes de harcèlement et d'agression ne sont en aucun cas acceptables ;
- Ne jamais traiter quiconque d'une manière qui pourrait être la cause d'un traumatisme physique ou psychologique.

**Les maîtres, instructeurs et toutes personnes représentant Rigpa à quelque niveau que ce soit doivent également s'engager à :**

- Ce que le bien-être des étudiants, de la communauté de Rigpa ainsi que le Bouddha Dharma dans leur ensemble soient leur priorité et leur motivation les plus élevées ;
- Ne pas avoir une relation intime avec une personne participant à un événement, une retraite, un cours ou toute situation dans laquelle ils auraient une position d'autorité. Toute relation engagée en d'autres circonstances doit l'être dans le respect mutuel et reconnue ouvertement, c'est-à-dire non tenue secrète ;
- Participer à une formation régulière sur les comportements éthiques, leurs transgressions, la réception de plaintes et le suivi des doléances.

**Les membres des Conseils et des équipes de direction doivent également s'engager à :**

- Appliquer des critères exigeants de gestion ;

- Suivre toutes les réglementations du pays ;
- Maintenir des critères exigeants de transparence financière.

Ce document sera signé par toute personne ayant un rôle dans les activités associées à Rigpa. Le sangha de Rigpa a également développé un ensemble de Valeurs partagées et Lignes directrices. Les deux documents sont évolutifs, collaboratifs, ils seront modifiés et actualisés régulièrement. Faites part de vos avis sur la Charte Éthique à l'équipe en [ici](#) ou bien adressez-les à votre équipe nationale ou à votre Conseil national.

La Procédure de Doléance permet de clarifier ou faire part de transgressions. La première étape consiste à contacter un membre de l'équipe locale, un instructeur ou le comité national. Il est également possible de déposer un recours auprès du comité international. Vous trouverez plus de détail dans la *Procédure de Doléance*.